

La consommation des ménages en biens augmente de 0,3 % en juillet 2023

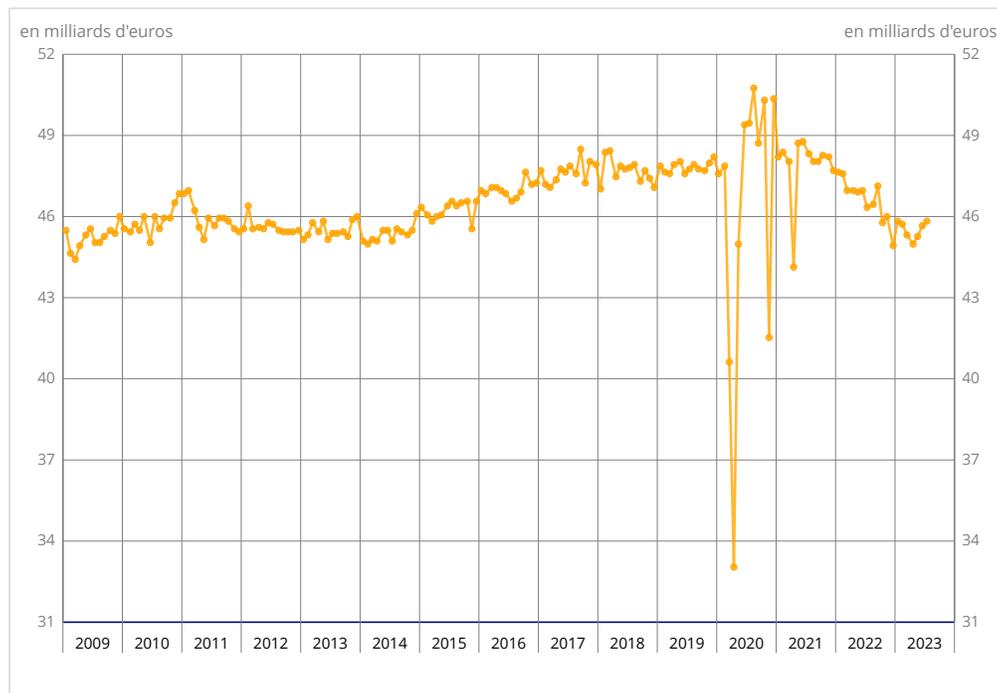
Dépenses de consommation des ménages en biens - juillet 2023

Informations Rapides · 31 août 2023 · n° 217



En juillet 2023, les dépenses de consommation des ménages en biens augmentent de 0,3 % sur un mois en volume* après +0,9 % en juin 2023. Cette nouvelle hausse en juillet est portée par l'augmentation des achats de biens fabriqués (+1,6 %) malgré le repli de la consommation alimentaire (-0,9 %). La consommation d'énergie est, quant à elle, en légère baisse (-0,2 %).

La consommation totale de biens



Source : Insee

Biens fabriqués : nette hausse

En juillet 2023, la consommation de biens fabriqués augmente nettement (+1,6 % après -0,2 % en juin 2023) entraînée par le fort rebond des achats de biens durables.

Biens durables : fort rebond

En juillet 2023, la consommation de biens durables rebondit fortement (+3,0 % après -0,8 % en juin 2023). Les dépenses en biens d'équipements du logement augmentent fortement (+6,8 % après -0,7 %), notamment les produits électroniques et les ordinateurs, mais aussi les meubles et appareils électroménagers. Les dépenses en matériels de transport augmentent aussi (+1,5 % après -1,2 %), sous l'effet de la hausse des achats de voitures neuves.

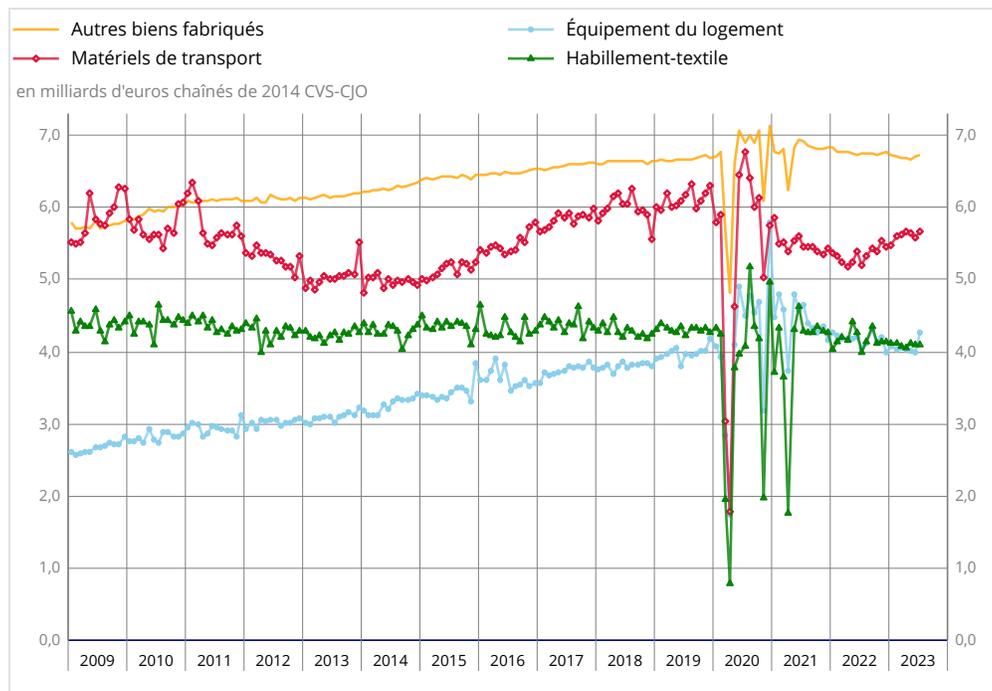
Habillement-textile : quasi-stabilité

En juillet 2023, les dépenses en habillement-textile sont quasi stables (-0,1 %).

Autres biens fabriqués : hausse légère

La consommation d'autres biens fabriqués augmente de nouveau en juillet (+0,3 % après +0,8 % en juin 2023), notamment les achats de parfums.

Décomposition des biens fabriqués



Source : Insee

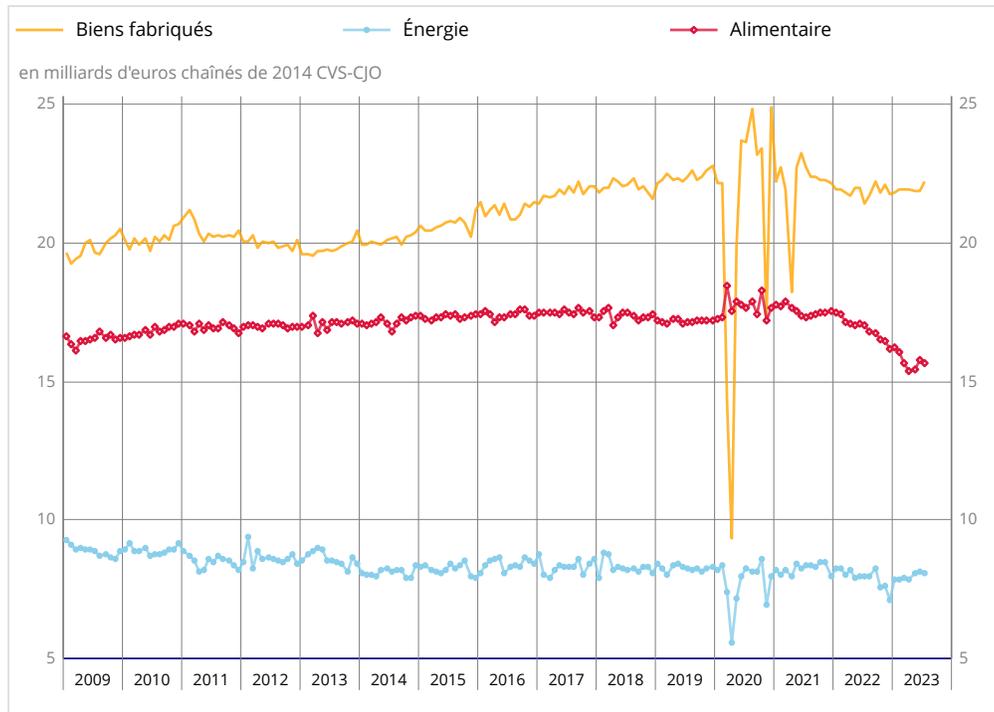
Alimentaire : repli

En juillet 2023, les dépenses de consommation alimentaire se replient (-0,9 % après +2,5 % en juin 2023), tirés vers le bas par les achats de produits agroalimentaires. La consommation de produits agricoles se replie également après avoir augmenté tout au long du deuxième trimestre 2023.

La consommation de tabac est, quant à elle, en légère hausse.

Sur un an, la consommation alimentaire se contracte fortement : le volume mensuel des achats de produits alimentaires baisse ainsi de 7,9 % entre juillet 2022 et juillet 2023.

Alimentaire, biens fabriqués et énergie

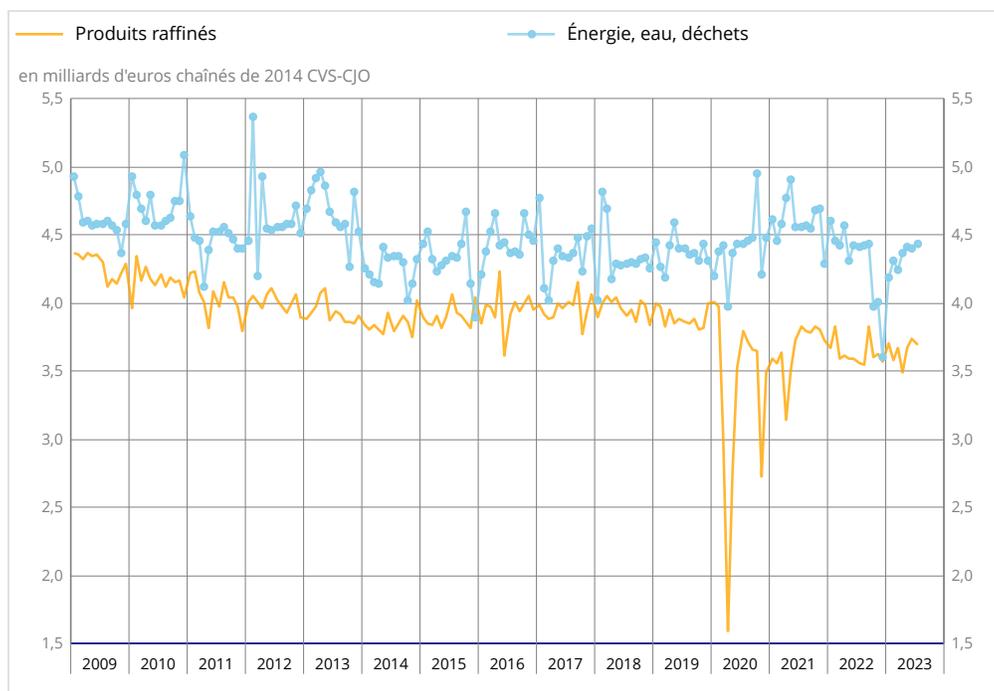


Source : Insee

Énergie : légère baisse

La consommation d'énergie des ménages diminue légèrement (-0,2 % en juillet 2023 après +0,7 % en juin – données révisées) sous l'effet du recul des achats de fioul et gazoil. La consommation d'électricité et de gaz augmente quant à elle.

Décomposition de l'énergie



Source : Insee

Dépenses de consommation des ménages

(variations en %, données CVS-CJO)

	Poids (1)	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	Juillet 23 / Juillet 22	T / T-1 (2)
Alimentaire	39	0,2	2,5	-0,9	-7,9	-0,5
- hors tabac	35	0,2	2,6	-1,1	-7,8	-0,2
Biens fabriqués	43	-0,1	-0,2	1,6	3,7	0,3
- biens durables	22	-0,4	-0,8	3,0	6,6	0,4
- dont matériels de transport	11	-0,3	-1,2	1,5	8,8	0,1
- dont équipement du logement	8	-0,1	-0,7	6,8	5,0	1,4
- habillement/textile	8	1,5	-0,4	-0,1	2,8	0,6
- autres biens fabriqués	13	-0,5	0,8	0,3	-0,2	0,1
Énergie	18	2,9	0,7	-0,2	1,8	2,9
- dont énergie, eau, déchets	10	1,1	-0,3	0,6	0,4	2,5
- dont produits raffinés	8	5,1	1,8	-1,1	3,8	3,4
Total	100	0,6	0,9	0,3	-1,1	0,6
- dont produits manufacturés	83	0,4	1,1	0,3	-0,9	0,1

(1) Pondération dans la consommation des ménages en biens en valeur en 2021

(2) Trois derniers mois rapportés aux trois mois précédents

Source : Insee

L'évolution mensuelle de la consommation en biens du mois de juin 2023 est confirmée

L'évolution mensuelle de la consommation des ménages en biens de juin 2023 n'est pas révisée (après arrondi). Depuis la précédente publication, de nouvelles informations ont été intégrées et les coefficients de correction des variations saisonnières (CVS) et de correction des effets des jours ouvrables (CJO) ont été actualisés.

Pour en savoir plus

*Les volumes sont mesurés aux prix de l'année précédente chaînés (en milliards d'euros 2014) et corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

Champ et définition – Les dépenses de consommation en biens sont estimées conformément aux concepts et nomenclatures de la Comptabilité nationale (NAF rév. 2). En 2014, elles représentent la moitié de la dépense totale de consommation des ménages. Elles se décomposent en trois grandes fonctions :

- Alimentaire : produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (AZ), denrées alimentaires, boissons, tabac (C1) ;
- Énergie : produits des industries extractives, ainsi que distribution d'eau, gaz, électricité et air conditionné, assainissement et la gestion des déchets (DE), et produits cokéfiés et raffinés (C2) ;
- Biens fabriqués : produits informatiques, électroniques, électriques et optiques (C3), matériels de transport (C4), textiles-habillement-cuir, produits en bois, en papier, meubles, produits chimiques et pharmaceutiques, produits en plastiques, caoutchouc, minéraux, métaux, quincaillerie-bricolage (C5). Au sein de ce poste sont distingués les biens « durables » qui regroupent matériels de transport, équipement du logement (meuble, électroménager, etc.) et autres biens durables (horlogerie-bijouterie, lunettes, appareils médicaux, etc.).

Les produits manufacturés correspondent à l'ensemble des produits C1, C2, C3, C4, C5.

Sources – Cet indicateur de consommation est construit à partir de différentes sources statistiques établies par la Banque de France, le Comité des constructeurs français d'automobiles, le Service des données et études statistiques (SDES), l'Institut français de la mode, la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM), le Syndicat national du caoutchouc et des plastiques, le Comité des producteurs de pétrole, GFK, Logista, la Chambre syndicale internationale de l'automobile et du motocycle, etc.

Prochaine publication : 29 septembre 2023 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475